

Référence :	PR 07 T 06	Version :	1.1.1	Mise à jour :	septembre-14
-------------	------------	-----------	-------	---------------	--------------

Traumatisme du thorax

La victime a perdu connaissance

Appliquer la conduite à tenir devant une victime suspecte de traumatisme et qui a perdu connaissance, si elle respire.

La victime, consciente, présente une détresse vitale

Appliquer la conduite à tenir adaptée à une victime qui présente une détresse respiratoire ou circulatoire.

La victime ne présente pas de détresse vitale apparente

- Mettre immédiatement la victime dans une position assise dès lors qu'il existe une gêne respiratoire ;

Cette position sera maintenue lors de son relevage et de son transport.

- dénuder le thorax de la victime ;

Dans la mesure du possible cela doit se faire en préservant son intimité et si possible sans l'exposer au froid.

- vérifier la présence de lésion dans le dos de la victime particulièrement au cours de sa mobilisation (installation en position assise, PLS) ;

- administrer de l'oxygène en inhalation, si nécessaire ;

- protéger la plaie par un pansement non occlusif¹ et stérile ;

- protéger au plus vite contre le froid, le vent ou la chaleur ;

- transmettre le bilan pour obtenir un avis médical ;

- surveiller attentivement la victime du fait d'un risque d'aggravation brutale.

Il ne faut jamais retirer un corps étranger pénétrant dans le thorax sauf si celui-ci empêche la réalisation d'une RCP.

¹ En l'espèce, le pansement non occlusif doit permettre l'expiration (sortie des gaz).